



# LE PETIT PARNEEN

ÉDITO



Dans mon précédent éditto, j'annonçais que le projet du futur lotissement communal dénommé « Le Pré Neuf » avançait bien. Si le planning global se poursuit, nous avons eu la surprise de recevoir un courrier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous informant de la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive. Ces fouilles doivent intervenir préalablement à la réalisation du lotissement et sont de nature à retarder la commercialisation des 21 parcelles prévues pour cette première tranche. Je vous précise que toutes les informations communicables sont disponibles en Mairie pour les éventuels futurs acquéreurs et les personnes intéressées.

La municipalité a souhaité réaliser un audit énergétique de notre école communale. Les travaux importants envisagés permettront d'améliorer nettement et durablement les performances énergétiques et d'augmenter sensiblement le confort des occupants. Ces travaux répondent également aux obligations liées au Décret tertiaire (obligation pour les propriétaires de bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup> de réduire leurs consommations d'énergie finale de 40% d'ici 2030).

Notre village a connu ces dernières semaines une reprise de nos événements et animations qui fait chaud au cœur. Quel plaisir d'avoir enfin pu organiser des moments de convivialité à plusieurs occasions : la remise des prix du Concours Communal des Maisons Fleuries, le traditionnel repas organisé pour nos aînés, et plus récemment, le marché de Noël organisé par l'Association des Jeunes Parnéens ou encore la mise en lumière de la place de la Mairie en présence du Père Noël, une belle soirée au cours de laquelle nous avons pu nous retrouver autour d'une boisson chaude. Vous trouverez dans ce numéro de votre Petit Parnéen un retour relatif à ces animations et au dynamisme permanent de nos associations.

Malheureusement, la pandémie de covid-19 bouleverse toujours notre quotidien. Sur les recommandations du préfet de la Mayenne et dans le cadre du renforcement des mesures de freinage face à la dégradation de la situation sanitaire, j'ai pris la décision d'annuler la cérémonie des voeux. Le gouvernement a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'à fin juillet 2022. Cela nous obligera à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier les Parnéennes et Parnéens qui, dans une très large majorité, respectent toutes les préconisations dans un esprit citoyen : restez vigilants et continuez à prendre soin de vous.

À nouvel an, nouvel élan ! En guise de voeux pour 2022, je souhaite que cette nouvelle année voit le retour à une vie meilleure, propice aux liens familiaux et sociaux pour tous les Parnéennes et Parnéens. Avec ces espoirs sincères, je vous adresse au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs voeux pour une année 2022 empreinte de Liberté, d'Egalité, de Fraternité, dans la solidarité, la joie et le bonheur partagés.

*Pour l'équipe municipale  
David CARDOSO,  
Maire de Parné-sur-Roc*



## ÇA BOUGE À PARNÉ

### La magie de Noël s'invite à Parné

Samedi 04 décembre à la tombée du jour, les élus ont donné rendez-vous aux parnéens pour le rituel de la « Mise en Lumière » qui lance le début des festivités de Noël. Pendant que chacun se réchauffait avec une boisson chaude, le Père Noël nous a fait le plaisir de venir à la rencontre des Parnéens. Il a distribué quelques chocolats aux plus gourmands et s'est gentiment pris au jeu des séances photos avec les plus petits mais aussi avec les plus grands !

Nous en profitons pour remercier, de nouveau, les bénévoles qui ont participé à la création des décors de jours et à la rénovation de certaines illuminations.



## AGENDA

### Janvier

**Jeudi 20** : assemblée générale du Club de l'amitié parnéenne

**Vendredi 21 / Samedi 22** : représentations théâtrales - 20h30 salle des Chardonnerets - Les Rigolettos

**Dimanche 23** : représentation théâtrale - 14h30 salle des Chardonnerets - Les Rigolettos

**Mardi 25** : séance du Conseil Municipal

**Vendredi 28 / Samedi 29** : représentations théâtrales - 20h30 salle des Chardonnerets - Les Rigolettos

**Dimanche 30** : représentation théâtrale - 14h30 salle des Chardonnerets - Les Rigolettos

### Février

**Mardi 15** : concours de belote organisé par le Club de l'amitié parnéenne

**Samedi 19** : soirée tartiflette organisée par l'AS Parné

**Mardi 22** : séance du Conseil Municipal

### Mars

**Jeudi 10** : don du sang à la salle des Chardonnerets

**Samedi 12** : repas retrouvailles du Comité de jumelage

**Dimanche 13** : puce aux jouets organisée par le Club ados – salle des Chardonnerets

**Samedi 19** : carnaval et soirée dansante organisée par l'APE

**Mardi 22** : séance du Conseil Municipal

**Jeudi 24** : repas de printemps du Club de l'amitié parnéenne





# ÇA BOUGE À PARNÉ

## Noël des agents communaux

Fin novembre, les élus ont remis aux agents, en guise de cadeau de fin d'année, un panier gourmand des « serres au comptoir » pour les remercier de leur travail au quotidien et de leur implication dans la commune pour le bien-être des parnéens. L'occasion pour le maire et l'ensemble des conseillers municipaux de rappeler l'engagement de chacun et leur soutien auprès des équipes. Merci à eux pour l'investissement de tous les jours.



## Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 21 novembre dernier. Ainsi, ce sont 42 participants qui étaient présents pour profiter d'un repas servi par les élus auxquels il faut ajouter 7 repas livrés à domicile. Le menu a été concocté par Belle Musette: Louise et Rachel en collaboration avec l'épicerie des « serres au comptoir ». L'après-midi a été illustré par de vrais moments d'échanges, de partage, de convivialité, de solidarité et ponctué par une surprise organisée par la municipalité avec la présentation du travail des petits rigolettos, la troupe de théâtre des plus jeunes de Parné.



## SPÉCIAL FLEURISSEMENT

Les concours de maisons fleuries font depuis longtemps le bonheur des habitants, et c'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de son village.

Ce sont les villages qui organisent les concours maisons fleuries afin de récompenser les initiatives des habitants pour embellir leur lieu de vie. Le phénomène a commencé dans les années 1900 avec le développement du tourisme, les communes étant en concurrence pour être les plus accueillantes. Les règles sont très simples et ce type d'évènement se passe dans une ambiance conviviale et « bon enfant ». La participation est gratuite et réservée aux habitants qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Le concours comprend plusieurs catégories qui peuvent être différentes selon les villes. Les critères évoluent avec les sujets qui préoccupent la société. Les jardiniers sont par exemple encouragés dans leurs démarches biologiques et le respect de l'environnement (récupération de l'eau de pluie, bonne association de plantes pour éviter les pesticides, utilisation d'engrais naturels, de paillage végétal...).

A Parné-sur-Roc, nous suivons les critères de notation du Comité Départemental du Tourisme : le jury ne doit pas pénétrer dans les propriétés, il ne doit juger que ce qui est visible de la voie publique ; les jardinets de petite superficie seront classés en catégorie 3 (terrasses...) et enfin les maisons et jardins cachés par des murs, palissades, claustras, haies de conifères genre thuyas, ne pourront être notés.

Pour mieux comprendre, nous vous présentons la grille de notation.



La municipalité a eu l'occasion de récompenser les lauréats du prix du fleurissement communal 2021 en novembre dernier.

Il est également à noter que cette année, l'association des Villes et Villages Fleuries a reconduit la 3ème fleur à notre village. A l'occasion de leur venue à Parné-sur-Roc, nous avons été encouragés dans nos démarches biologiques et le respect de l'environnement (récupération de l'eau de pluie, bonne association de plantes pour éviter les pesticides, utilisation d'engrais naturels, de paillage végétal...). Le jury de notre concours des maisons fleuries (Madame Laure ROUSSILLON ; Messieurs Roger BARBIN ; Jean-Pierre ROUILLET et Thomas AUBERT) est également invité à prendre en compte ces évolutions.

Nous en profitons pour remercier tous les parnéens qui fleurissent leurs extérieurs et qui concourent à l'embellissement de notre Petite Cité de Caractère.

### Fleurissement

- Recherche, diversité, harmonie et cohérence dans le mélange des plantes et teintes ;
- Association plantes vivaces et annuelles pour un bon étalement sur les saisons ;
- Recherche de mouvement, utilisation de plantes de différentes hauteurs (feuillages, fleuries, potagères, grimpantes...).

### Plantations

- Arbres (tiges, à fleurs, à fruits) ;
- Arbustes (à fleurs, à feuillages) ;
- Feuillages ;
- Gazon (importance, aspect, entretien) ;
- Maitrise de la taille (bonne conduite des végétaux, haie fleurie, bien entretenue) ;
- Sans utilisation d'herbicide (interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019).

### Divers

- Bon équilibre entre le fleurissement et les plantations ;
- Entretien des bâtiments, enduits, peintures, boiseries... ;
- Harmonie et maîtrise des matériaux utilisés ;
- Bon choix des contenants ;
- Techniques culturales économisant l'eau (paillage naturel, choix des végétaux) ;
- Récupération, irrigation ;
- Respect de la réglementation, interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires ;
- Sans utilisation de bâche plastique ;
- Bonne prise en compte du développement durable.

Catégorie 1 Maison avec jardin très visible de la rue	Catégorie 2 Décor floral sur la voie publique, fenêtres et murs	Catégorie 3 Balcon et terrasse, cours jardinier
8 points		10 points
7 points		5 points
7 points		5 points



## VIE ASSOCIATIVE



### Union Cycliste Entrammes-Parné-Forcé

L'Assemblée Générale de l'UCEPF s'est tenue le 5 novembre à Entrammes.



Le Bureau a été reconduit dans sa totalité : président Michel FOUCHER (Réfèrent Parné-sur-Roc) ; trésorier Stéphane BRETONNIÈRE (Réfèrent Entrammes) ; trésorier adjoint et délégué

sécurité Philippe RADE ; secrétaire Philippe HODBERT (Réfèrent Forcé) ; responsables section coureur William MONTAIS et Philippe BIDAULT.

Il n'y a pas eu de compétition en Mayenne avant début juillet. Même si l'association a dû annuler la rando VTT « Le Roc Parnéen » de septembre, la sortie nocturne et la soirée festive, elle a toutefois pu maintenir ses sorties hebdomadaires, le périple estival, et sa participation au Téléthon 2021.

Contact utile : ucepf53@gmail.com / site internet : ucepf.fr

### Association jeunes parnéens

Le 05 décembre l'AJP a organisé son premier marché de Noël. Un bilan positif puisque ce sont environ 300 personnes qui sont venues se promener autour du sapin, se régaler de 200 crêpes et de 15 litres de vin chaud ! Le public a pu déambuler devant des stands bien garnis d'une douzaine d'artisans, commerçants et associations. Un immense Merci aux commerçants pour leur présence, leurs stands soignés et attirants et pour avoir cru en ce projet organisé en un temps record. Merci également à tous les jeunes qui nous ont aidés, soutenus pour que ce jour soit une fête, aux adultes pour leur aide, la logistique et leur soutien. Et bien sûr Merci à tous les Parnéens et visiteurs pour votre présence. On vous donne rendez-vous fin 2022 pour la deuxième édition !



### Les Rigolettos – théâtre

L'Assemblée Générale a eu lieu le 25 novembre. Il a été évoqué le bilan financier de l'année 2020-2021, ainsi que les projets à venir.

Le bureau est composé de : Elise CHESNEL (présidente - démission prévue en juin 2022), Mélanie BOURDIN (vice-présidente troupe enfants), Vincent GUÉDON (vice-président troupe adultes), Karine LETORT (trésorière), Michel FOUCHER (responsable décors) et Damien V. (responsable technique).

Pour nous rejoindre en tant que bénévole ou membre : rigolettos.parnesurroc@gmail.com

Rendez-vous pour nos représentations 2022 (voir agenda), nous jouerons « espèces menacées » de Ray COONEY, avec en levée de rideau, la troupe des enfants.



### Médiathèque

Ce service municipal géré par une équipe d'une quinzaine de bénévoles propose des animations 2 à 3 fois par trimestre, notamment des raconte-tapis pour les classes maternelles ou la planète « Bout'Chou ».

La médiathèque fait partie du réseau des bibliothèques de Laval Agglo, ce qui permet aux usagers de réserver directement des livres, DVD, CD : <http://www.labib.agglo-laval.fr/>

Elle bénéficie aussi du soutien de la bibliothèque départementale de la Mayenne pour des expos, valises thématiques, formations, outils d'animation et pour un accès gratuit à la médiathèque numérique (livres, presse, cinéma, autoformation, jeux vidéo) : <https://bdmlamayenne.bibliodemand.com/my-account.aspx>

Rappel horaires d'ouverture au public :

Mercredi : 10h-11h30 et 15h30-17h30 / Samedi : 10h-11h30

Le pass sanitaire est demandé pour les plus de 12 ans. Pour les lecteurs n'en disposant pas, un service de prêt à emporter peut être organisé – réservations : 02 43 68 11 70 ou [bibliotheque@parne-sur-roc.fr](mailto:bibliotheque@parne-sur-roc.fr)

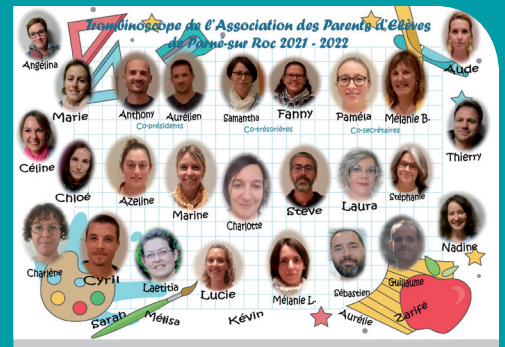
### Association des Parents d'Elèves

Les membres de l'APE vous proposent pour 2022 :

- le carnaval des enfants le samedi 19 mars, suivi d'une soirée dansante sur le thème Oriental.

- une petite nouveauté : organisation d'une course "le souffle du Roc" le 8 mai avec 4 parcours : 3,5 kms, 10 kms, un parcours marche et un parcours "marche nordique".

- Et bien sûr la fête de l'école le dimanche 3 juillet.



### Don du Sang Val de Jouane

L'association organise depuis juillet 2021 des collectes tous les 2 mois. Pour 2022, ce rythme soutenu, demandé par l'Etablissement Français du Sang, va être maintenu car les besoins en sang sont importants et les réserves assez faibles. Nos collectes amènent à chaque fois de nouveaux donateurs et c'est une vraie bonne nouvelle ! Chaque manifestation permet de collecter entre 45 et 50 dons, c'est un minimum pour couvrir les frais de fonctionnement et de déplacement de toute une équipe médicale. On compte donc sur vous pour être toujours présents et accueillir encore de nouveaux donateurs.

Afin de rassurer les éventuels hésitants voici comment se déroule 1 heure de don de sang.

- 1- Vous prenez rdv via le lien <https://mon-rdvdondesang.efs.sante.fr/> - mais même sans rdv, dans la mesure du possible, on pourra vous accueillir !
  - 2- A votre arrivée, vous êtes reçu.e par un bénévole avec un sourire, une bouteille d'eau et orienté.e vers la secrétaire médicale qui vous donnera un questionnaire médical à compléter.
  - 3- Le temps de le compléter et de boire intégralement votre bouteille, vous serez reçu.e par le médecin de façon isolée, qui décidera si vous êtes prêt.e à donner ou s'il faut reporter votre don.
  - 4- Un.e infirmier.e vous prend ensuite en charge pour le prélèvement de votre sang, à raison de 300 à 500 ml, pendant environ 15 minutes.
  - 5- Votre don terminé, les bénévoles vous proposent un encas sucré-salé, à volonté, et vous gardent l'air de rien sous surveillance pendant 15 minutes.
  - 6- On vous dit un grand MERCI, vous repartez fier.e de vous et reprenez rdv pour la prochaine collecte !
- Être bénévole dans l'association ne comporte donc aucun aspect médical, nous ne sommes là que pour soutenir l'équipe médicale pour l'installation de la salle, l'accueil des donateurs et l'encas. Avec des collectes fréquentes, plus nous serons nombreux, plus nous pourrions nous partager les dates. Nous comptons sur vous, pour donner, nous aider, ou les 2.
- Dates des collectes qui seront organisées à la salle des Chardonnerets : Jeudis 10 mars et 12 mai ; Mardi 12 juillet ; Jeudis 15 septembre et 1<sup>er</sup> décembre
- Contact : [dondusang.vdj@gmail.com](mailto:dondusang.vdj@gmail.com) / <https://www.facebook.com/dondusang.vdj>



### AS Parné sur Roc

L'AS Parné vous propose une soirée « Tartiflette » le samedi 19 février 2022. Au menu,

- pour les plus grands : kir en apéritif - « tartiflette » ou « bourguignon » - dessert : 18 €.
- Pour les plus jeunes : « cuisse de poulet accompagnée de pommes de terre » - dessert : 12 €.

Pass sanitaire contrôlé à l'entrée. Livraison possible entre 15h et 17h.

Réservation avant le 30 janvier au 06 12 83 70 81 ou 07 81 39 13 45

ou par mail : [julien.taburet@outlook.fr](mailto:julien.taburet@outlook.fr) ou [leo.hirbec@outlook.fr](mailto:leo.hirbec@outlook.fr)





## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

### Mardi 19 octobre 2021, le conseil municipal

- Vote les tarifs des services périscolaires pour l'année 2021-2022 ainsi que les tarifs concernant la location de salles communales pour 2022.
- Met à jour le règlement de la salle des Chardonnerets.
- Accorde une subvention pour le voyage scolaire au ski prévu en 2022.
- Emet un avis favorable pour la mise à jour des itinéraires communaux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
- Retient l'entreprise EUROVIA pour l'attribution du marché public concernant la Longeraie 3, la voie communale n°3 et le Pré-Neuf.
- Approuve le projet d'éclairage public de la Longeraie 3 proposé par Territoire Energie Mayenne.

### Mardi 23 novembre 2021, le conseil municipal

- Approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) suite aux transferts de fiscalité et de compétences.
- Vote le maintien du rythme scolaire à 4 jours.
- Est informé de l'avancée des travaux sur la commune et des projets à venir pour 2022.

### Mardi 14 décembre 2021, le conseil municipal

- Valide le dépôt des demandes de subventions (DSIL, DETR, CRRE) en faveur de la rénovation énergétique de l'école



## INFOS / MESSAGES

### Adressage

Message à l'attention des personnes habitant dans des logements où l'adressage (n° de maison) a été modifié en 2021. Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie, avant fin janvier, si vous souhaitez pouvoir bénéficier d'une plaque d'adresse (plaque bleue avec n° de maison).



### Eau potable et assainissement

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif sera effectuée par la société SAUR pour une durée de 4 ans.

Pour toutes demandes concernant le contrat d'abonnement, la facturation, les demandes de contrôles assainissement, contactez le 02 41 51 47 56. Pour toutes urgences (fuite, réseaux d'eaux usées obstrués...) – service 24h/24, 7j/7 au 02 44 71 05 58.



### Rénover son habitat et Réinvestir les centres-bourgs avec Laval Agglo

Vous êtes déjà propriétaire, copropriétaire, vous vous apprêtez à acheter un logement ancien (de plus de 15 ans) ou vous souhaitez investir ? Des conseils et des aides sont possibles pour vos travaux liés aux économies d'énergies ou à la perte d'autonomie. Missionnée par Laval Agglo, Soliha Mayenne est là pour vous accompagner de façon neutre et gratuite

dans vos projets et vous informer sur les aides financières dont vous pouvez bénéficier. Attention, pour que votre dossier soit recevable, les travaux ne doivent pas être commencés !

Maison de l'Habitat – Soliha Mayenne

21 rue de l'Ancien Évêché – Laval - 02 43 91 19 91

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



## CÔTÉ TRAVAUX

Quelques travaux ont été réalisés en fin d'année 2021 :



- L'éclairage du terrain de football est passé en Led.
- A l'école : une nouvelle barrière a été installée dans la cour des maternelles pour sécuriser un coin de la cour et faciliter la surveillance des enfants ; un nouveau chemin d'accès a été créé dans la cour des primaires ; et quelques menus travaux d'aménagement et d'entretien ont également été réalisés.
- Sécurisation du city stade : installation d'un grillage en partie basse et d'un pare-ballon en partie haute afin d'éviter aux ballons d'arriver sur la route ou dans les jardins des habitations proches.
- Alors qu'un défibrillateur est déjà installé près de la salle des Chardonnerets, la municipalité a réfléchi au fait de proposer un appareil au coeur du village à proximité des services. Grâce au concours du Crédit Mutuel d'Entrammes, celui-ci a été subventionné à hauteur de 50 %. Il a été implanté le 10 décembre sur le pignon de la mairie, là où était précédemment le distributeur alimentaire.



## Naissances

Candice DELEPINE  
Née le 13 septembre 2021

Timéo GAVRILOVIC  
Né le 19 septembre 2021

Mélia COSSON  
Née le 22 septembre 2021

Eliott CONNAN  
Né le 5 octobre 2021

Léonard SIMON  
Né le 1 novembre 2021

Gabin PEAN  
Né le 1 décembre 2021



## Mariages

Stéphanie BOETTI et Régis CRIBIER, le 27 novembre 2021



## Décès

Mme Jeannine BRAULT épouse POIRIER  
6 novembre 2021

Mme Maryse TEILLET veuve REMON, 26 novembre 2021

M. Loïc GARNIER  
1 décembre 2021



## UN PETIT +

Les chiffres clés de Parné-sur-Roc  
(source INSEE 2017)



1 400 parnéens en 2021 soit une augmentation de 12,5 % depuis 2007



42 % des habitants ont moins de 29 ans et les moins de 20 ans représentent 32,2 % de la population



42 % des habitants ont entre 30 et 44 ans



16 % des habitants ont plus de 45 ans



543 logements sur la commune avec un nombre moyen de 2,8 habitants par ménage